

Communiqué de presse

3 octobre 2022

### **La CSFL tire le signal d'alarme face à l'explosion inédite des coûts de ses matières premières**

Les entreprises du secteur de la levure sont confrontées à une explosion généralisée et inédite de l'ensemble de leurs coûts de production (énergie, transport, matières premières agricoles et non agricoles) à laquelle s'ajoute de réelles difficultés d'approvisionnement pour nombre de ces matières premières tant agricoles (mélasse, jus sucré EP2), que non agricoles (nutriments azotés et phosphorés) nécessaires à la culture de la levure.

Cette conjoncture fragilise un secteur déjà lourdement impacté par le conflit ukrainien, avec la chute brutale des exportations de mélasses en provenance de la Russie (1<sup>er</sup> exportateur vers l'UE), une récolte de betterave attendue encore en baisse en France<sup>1</sup> (-3 % par rapport à la campagne précédente et -10 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, auxquels s'ajoute la forte hausse attendue de la production de bioéthanol<sup>2</sup> en France qui devrait mobiliser encore plus de coproduits sucriers.

#### **Un défi pour la pérennité de la filière**

Tous les signaux sont au rouge ! Tous les coûts de production connaissent de fait une très forte hausse :

- La mélasse et autres coproduits sucriers issus de la betterave, qui représentent 60 % des coûts variables de production de la levure, ont subi **un doublement du prix par rapport à 2021**
- Le secteur fait également face à une raréfaction des volumes disponibles et une explosion des prix de l'azote (+ 500 %), et du phosphore (+ 400 %)
- Les prix de l'emballage et des transports s'emballent, sans compter ceux de l'énergie...

Cette situation historique menace la viabilité même des entreprises du secteur français et européen de la levure. Face à cette situation grave et inédite, les levuriers font au mieux pour sécuriser leurs approvisionnements en matières premières agricoles et non agricoles quoi qu'ils leur en coûtent afin de sécuriser la production de levures et pouvoir livrer au quotidien leurs clients tout particulièrement les boulangers, mais également les vignerons et les brasseurs.

---

<sup>1</sup> Source Agreste

<sup>2</sup> Source FO Licht: + 14% en 2023

Pour amortir le choc de ces hausses compte tenu de leur ampleur, les entreprises sont contraintes de répercuter une partie des augmentations de coûts de production afin de pouvoir continuer à produire et assurer leur pérennité.

***Face à cette situation inédite, Stéphane Lacroix, Président de la CSFL assure que les producteurs de la levure font preuve de responsabilité et en appelle à une prise de conscience collective pour sortir ensemble positivement de cette crise.***

### **A propos de la CSFL**

La CSFL représente les producteurs de levure en France dont elle défend les intérêts.

Leur métier est de valoriser une matière première riche et naturelle essentielle pour les Français et l'économie de la France : la levure

### **Contact Presse**

Stéphane Lacroix, Président de la CSFL  
Diane Doré, Secrétaire Générale de la CSFL  
[contact@chambresyndicalelevure.com](mailto:contact@chambresyndicalelevure.com)  
Tel : 06 14 91 39 32